



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

CoDir ILCB du 4 novembre 2025 à 9h30

ILCB.FR

PRESENTS

Johannes Ziegler, Nadéra Bureau, Lilia Mena, Chotiga Pattamadilok, Abdellah Fourtassi, Arnaud Rey, Marie Montant, Clément François, Marianne Jover, Christine Meunier, Thierry Legou, Valérie Chanoine, Julie Gullstrand, Marieke Longcamp, Thomas Schatz, Cheryl French-Mestre, Thierry Chaminade, Xavier Alario.

Excusés: Laurent Prévot, Andrea Brovelli, Daniel Mestre, Bruno Torresani, Bruno Giordano, James German, Pascal Belin, Elin Runnqvist, Noël Nguyen, Benjamin Morillon, Kistof Strijkers, Fabrice Lefèvre, Christian-G. Bénar, Jean-Luc Anton, Caterina Petrone, Adrien Meguerditchian, Marie-Hélène Grosbras, Olivier Coulon, Mitsuko Aramaki, Jean-Michel Badier, Daniele Schön.

ORDRE DU JOUR

1. Proposition de lieu école d'été 2026
2. Programmation des lunch talk 2025-2026
3. Financement des heures de cours du MasCo
4. Financement des projets imagerie en 2026 et après
5. projets au fil de l'eau (une demande de stage, consultable sur AmuBox)
6. Points divers (2026 meeting of the society for the cognitive science of culture)

<https://univ-amu-fr.zoom.us/j/99161442204?pwd=bm6pN2W7Tx7vwqShWpn80HIbRALa2l.1>

POINTS ABORDÉS

1. Proposition de lieu école d'été 2026

Au cours des dernières semaines, deux options ont été explorées pour l'organisation de l'École d'été 2026, qui se tiendra, comme prévu, sur l'un des campus d'Aix-Marseille Université, durant la **dernière semaine du mois d'août 2026**.

Option 1 – Le CUBE, Campus Schuman (Aix-en-Provence)

À la suite d'une visite du site, plusieurs éléments ont été confirmés. La responsable du CUBE a proposé la mise à disposition de **trois salles** (60, 35 et 25 places), du hall avec terrasse, ainsi que la possibilité de réserver l'amphithéâtre Guyon, situé à proximité immédiate du bâtiment.

L'organisation sur ce site semble envisageable et offre un cadre fonctionnel, bien

Université d'Aix-Marseille

page 2

5 avenue Pasteur B.P. 80975
F - 13604 Aix-en-Provence Cedex 1

ILCB.fr

adapté au format de l'école d'été. Cependant, certaines contraintes logistiques devront être anticipées :

- le CROUS sera fermé à cette période et il n'existe aucune offre de restauration à proximité ;
- il serait donc nécessaire de prévoir la prise en charge des déjeuners pour l'ensemble des participants.

Afin de couvrir ces coûts additionnels, une augmentation de 100 € des frais d'inscription est envisagée.

Option 2 – Campus Saint-Charles (Marseille)

Une autre possibilité serait d'organiser l'école d'été sur le Campus Saint-Charles, en plein centre de Marseille. Les espaces potentiellement mobilisables incluent les amphithéâtres Charve, Massiani et Sciences Naturelles, ainsi que certains espaces extérieurs du campus.

Les avantages principaux de ce site résident dans sa proximité avec la gare, la facilité d'accès, et un environnement urbain attractif pour les participants. Les limites identifiées concernent l'absence d'espaces communs clairement identifiés pour les temps de convivialité, ainsi que la possibilité de travaux sur le campus durant cette période.

Enfin, le Conseil souligne la nécessité de valider rapidement le choix du lieu afin de pouvoir bloquer les réservations.

2. Programmation des lunch talk 2025-2026

Ce point est reporté au prochain CoDir.

Le RST souligne la présence de chercheurs invités à l'ILCB en 2026, dont **Usha Goswami** et **Martin Pickering**, tous les deux honoris causa d'AMU dont la cérémonie est prévue le 7 Avril 2026. Ils seront sans doute d'accord pour faire un lunch talk.

Fumiko Hoeft sera de passage à Marseille pour un lunch talk.

3. Financement des heures de cours MaSCo

Université d'Aix-Marseille

page 3

5 avenue Pasteur B.P. 80975
F - 13604 Aix-en-Provence Cedex 1

ILCB.fr

La question du financement des heures de vacation du Master MaSCo au-delà de la période de l'Institut de Convergences (financement France 2030, ANR) est abordée. Le RST explique que la question de la projection budgétaire a été soulevée à chaque occasion, la dernière fois lors de la réunion de suivi du 7 octobre, en présence de l'ANR et des représentants d'Amidex.

L'ILCB bénéficiera d'un budget Amidex comme les autres instituts d'établissement. Le montant de ce budget est en cours d'élaboration et une réponse est attendue pour début 2026.

Si la masse salariale correspondant à nos postes en CDI n'est pas imputée à ce budget, nous aurons vraisemblablement suffisamment de marge pour financer les heures de vacation. En revanche, si nos postes en CDI doivent être entièrement financés sur le budget de l'institut d'établissement, alors le financement des heures de vacation du Master MaSCo, tout comme le renouvellement de la chaire IMERA, dépendra de l'enveloppe globale — laquelle n'est pas encore connue à ce jour.

Concernant le financement des heures de cours du Master MaSCo, il a été rappelé que, depuis la création du Master, l'ILCB prend en charge une partie des vacations afin d'assurer la continuité pédagogique. Cependant, compte tenu de la fin du financement France 2030, cette prise en charge n'est plus garantie pour l'année universitaire 2026-2027.

Parmi les pistes évoquées :

- Réévaluer la répartition des heures afin de limiter les coûts, par exemple en instaurant un seuil au-delà duquel les vacations seraient financées.
- Négocier une solution tripartite (ILCB, responsables du Master, UFR concernées) pour établir un mode de financement pérenne.

Une réunion dédiée sera organisée avec Johannes Ziegler, les responsables du Master et les représentants des UFR. Un contact sera également pris avec Laurence Mouret, Doyenne de la Faculté des Sciences, ainsi qu'avec le VP Formation Sciences, afin d'examiner les possibilités d'un accompagnement institutionnel.

Indépendamment de la question des heures du Master, une réflexion doit être menée sur d'autres possibilités de financement pour l'Institut. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Explorer la possibilité d'un mécénat, notamment via la Fondation CNRS ou la Fondation Amidex. Une équipe restreinte sera chargée d'étudier la faisabilité de cette option et de concevoir des supports de présentation (visuels, argumentaires, etc.).
- Engager un dialogue avec les instances universitaires concernées afin d'identifier d'éventuelles solutions de cofinancement.

Un groupe de travail est mandaté pour approfondir ces pistes et proposer des solutions pour le financement de l'Institut.

4. Financement des projets d'imagerie en 2026 et au-delà

Ce point est directement lié au précédent. Avec l'approche de la fin du projet ILCB, la subvention annuelle destinée aux plateformes IRMf et MEG sera arrêtée à partir de 2026. L'ILCB ne pourra donc plus garantir le financement complet des frais d'expérimentation pour ses membres.

Le RST rappelle qu'il est essentiel d'anticiper dès maintenant les dépenses potentielles. Les demandes seront suivies de très près, car aucun report ne sera possible en 2027. Les demandes accordées en 2024 ou 2025 mais non consommées dans la période prévue ne seront pas automatiquement reportées sur l'année 2026. Les crédits non utilisés seront réalloués à d'autres projets afin d'éviter des reliquats, qui seraient définitivement perdus en fin de projet.

4. Demandes au fil de l'eau

Notice importante :

Avant toute nouvelle demande de financement au fil de l'eau, les équipes projets sont invitées à vérifier en priorité la faisabilité de leurs besoins au regard de leur budget alloué pour l'année en cours et à mobiliser, dans la mesure du possible, les fonds déjà disponibles.

Il est rappelé que les financements attribués aux projets ne peuvent pas être garantis de manière reconductible ou illimitée, notamment en raison de la situation budgétaire actuelle de l'institut.

a) Béatrice Priego Valverde, Daniele Schön

Projet : Prédiction et coordination dans le dialogue : étude EEG des demandes de confirmation

Besoin : Gratification de stage

Budget : 2 125 euros

Avis du CoDir favorable

a) Marie Montant, Paul Best

Projet : Analyse des comportements de communication non-vocaux chez les Globicéphales noirs

Besoin : Gratification de stage

Budget : 1 880 euros

Commentaires du CoDir : Ce financement sera couvert par le budget alloué à l'équipe projet.

6. Divers

Organisation d'un événement international au Cube – avril 2026

La *Society for the Cognitive Science of Culture* a entamé des discussions avec Chotiga Pattamadilok et Johannes Ziegler en vue d'organiser l'un de ses événements annuels à Aix-Marseille Université, suite à l'annulation du lieu initialement prévu à Cambridge.

L'événement se tiendra du 22 au 24 avril 2026 au Cube (Campus Schuman, Aix-en-Provence).

Il s'agira d'un partenariat international d'envergure, représentant une opportunité de visibilité importante pour la communauté ILCB, bien que l'événement ne soit pas officiellement labellisé comme un colloque ILCB. À noter : aucun financement de la part de l'ILCB ne sera requis pour cet événement.

Les représentants de l'institut proposeront plusieurs **keynotes issus de l'ILCB**, notamment :

- **Usha Goswami** (lecture, éducation, dyslexie)
- **Helmut Leder** (esthétique cognitive de l'art)
- **Patrick Lemaire** (étude des mathématiques à travers les cultures)
- **Philippe Albouy**

Newsletter

Enfin, il a été décidé que la prochaine édition de la newsletter de l'ILCB inclura un **hommage à Friedemann Pulvermüller**, sous la forme d'un *in memoriam* rédigé en reconnaissance de sa contribution scientifique.